

Plan de quartier "Malley-Gare"

Communes

Prilly et Renens

Période

2012 - 2017

Maître d'ouvrage

CFF

Programme

Mixte / env. 52'500 m² de SPd

Partenaires

Ecoscan, FHY, In Situ, Transitec

Le plan de quartier "Malley-Gare" est le fruit d'un concours d'urbanisme organisé en 2012. Les bureaux lauréats FHY architectes-urbanistes et In Situ SAS Jalbert & Associés, associés aux bureaux GEA, Transitec et Ecoscan, ont été mandatés pour l'élaboration de deux plans de quartier sur le périmètre du concours Malley-Centre. Le plan de quartier "Malley-Gare" en fait partie.

La surface de plancher déterminante est plafonnée à 52'500 m², pour une surface totale de terrain de 16'216 m². L'indice d'utilisation du sol s'élève à 3,3. La répartition des surfaces de plancher selon les affectations est de maximum 40% de logements pour 60% d'activités compatibles.

Le projet s'est développé sur les notions de socle urbain, de morphologies contrastées, de soin apporté aux toitures, de bâtiments hauts (le projet en comprend deux de 63 et 77 mètres) et d'espaces communs (les places de la Gare et de la Coulisses).

Suite à la mise à l'enquête du plan de quartier, le Conseil communal de Prilly a décidé de lancer un référendum spontané et donc de faire voter le peuple prilléran sur le projet.

Un important débat a alors vu le jour. Afin de présenter à la population le plus objectivement possible les enjeux relatifs au nouveau quartier et de permettre à tous les habitants de visualiser le projet, une maquette 3D temps réel a été réalisée et mise à disposition des habitants, afin de répondre aux interrogations des prillérans et de susciter l'échange d'idées et de points de vue.

La population s'est finalement prononcée en faveur du plan de quartier à 58% le 27 novembre 2016. Dès lors, au début de l'année 2017, le plan de quartier est entré en vigueur et un concours d'architecture a été lancé dans la foulée.



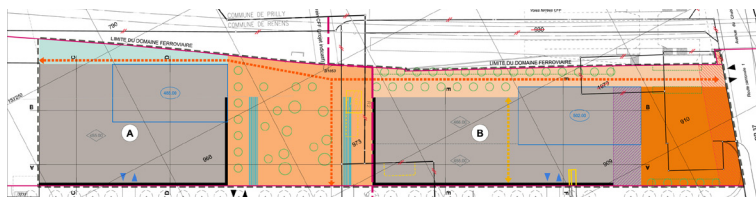
Espaces publics (source : FHY)



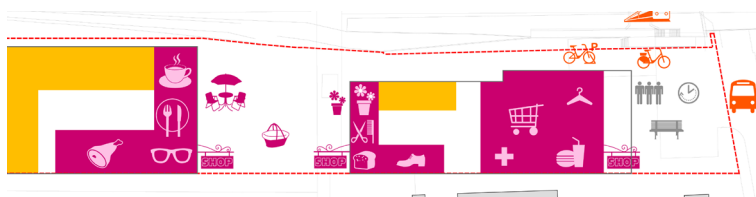
Vue sur un des bâtiments hauts (source : FHY)



Maquette (source : FHY)



Plan de détail (source : FHY)



Affectation des rez-de-chaussée (source : FHY)